



Le Président

Secrétariat Général

Nouméa, le 14 MAI 2018

Mél : daniel.qala@congres.nc
Tél. : 27.09.12
Fax : 27.70.20

N° CS18-2265- Pres- 337
Affaire suivie par Mme Dominique Weillant

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai l'honneur de vous communiquer, en pièce jointe, la loi du pays n° 2018-2 pour le financement de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie adoptée le 19 avril 2018 et promulguée le 9 mai 2018.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de ma parfaite considération.

**Pour le président et par délégation
Le secrétaire général adjoint du congrès
de la Nouvelle-Calédonie**

Daniel QALA

Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Nouvelle-Calédonie